
L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON



L'ÎLE DE FEU — Cent petits sillements aigus retentirent
aux oreilles de Pedro. (p. 8, col. 2)

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,
Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

A l'avenir, l'abonnement à l' "ÉGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. tsut dans le Canada, primecomprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime.

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

On peut se procurer tous les numéros de diverses séries du Panorama en nous envoyant, chaque semaine, le COUPON-PRIME accompagné de 15 cts en argent (ou en timbres).

AVIS PERMANENT

Dans le but de nous épargner des frais et des embarras inutiles, nous prions les personnes qui ne voudraient point continuer à recevoir notre revue de nous en donner avis sans tarder ou d'avertir leur maître de poste; à défaut de quoi nous les considérerons abonnées, comme la loi nous y autorise. Toute personne qui retire de la poste, régulièrement une publication est tenue d'en payer l'abonnement.

MM. HAMEL & VERRER, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis. C'est à eux seuls qu'il faut s'adresser pour toutes affaires concernant les abonnements, les annonces, etc.

A propos de Faribault

Nous n'avons pas l'intention de nous mêler au débat qui s'est élevé entre notre estimable confrère du "Temps" et l'oracle qui parle dans la "Vérité", de Québec.

Cependant, la dernière réplique de la revue cléricale au cours de laquelle M. Tardivel tente de faire l'historique de la question des écoles de Faribault et de Stillwater, nous amène à préciser certains points que l'écrivain de la "Vérité" a laissé ignorer à ses lecteurs.

Le "Temps" avait prétendu très justement que la similitude des deux questions scolaires, au Manitoba et aux États-Unis, où les mêmes principes religieux sont en jeu, faisait prévoir de la part des Congrégations romaines une décision identique dans les deux cas. Supposer que cette décision put être différente, concluait le "Temps", serait faire injure au Saint-Siège.

"Nous admettons parfaitement, ajoute la "Vérité", que "la ligne de conduite que Rome tracera aux catholiques dans cette affaire des écoles du Manitoba" ne peut différer "de celle qui a été tracée aux catholiques des États-Unis. Supposer qu'elle soit différente, serait faire injure au Saint-Siège". Jusque-là nous sommes d'accord avec notre confrère du "Temps". Mais qu'elle a été la décision finale de Rome dans cette affaire tant discutée de Faribault et de Stillwater? C'est une question d'histoire très facile à élucider.

"Rappelons brièvement les grandes lignes de la question".

Et là-dessus M. Tardivel nous trace en effet, les grandes lignes de la question, mais il nous les trace à sa manière.

D'abord, si l'affaire a été tant discutée, il y avait donc du pour autant que du contre; et si le Saint-Siège a rendu une décision finale qui a satisfait la "Vérité" c'est qu'il en avait auparavant rendu une autre, qui avait scandalisé M. Tardivel. C'est à partir de cette époque, dit-on, que l'ex-ami de l'ami Léo commença ses neuvaines pour la conversion du pape.

Qu'importe ! La " Vérité " nous rappelle d'abord qu'en 1891 deux écoles catholiques du diocèse de Saint-Paul, celle de Stillwater et celle de Faribault, furent, avec l'assentiment de l'ordinaire, sécularisées (ou laïcisées) et livrées au contrôle du bureau des écoles publiques. Grande fut la tempête. Une discussion générale et ardente s'ensuivit. A côté des hommes sincèrement libéraux qui accueillirent avec joie cet acte de bon sens et de virilité de Mgr Ireland, s'éleva un autre parti, selon le cœur de M. Tardivel, qui envoya porter à Rome ses protestations, non pas précisément contre le système lui-même, c'est la " Vérité " qui nous le fait entrevoir, mais contre l'idée de généraliser le plan dit Faribault.

Il nous semble que si le système de Mgr Ireland fût si mauvais on aurait dû l'attaquer directement et se borner à exiger sa condamnation. De fait, on a dû y penser tout d'abord et essayer d'étouffer l'oeuvre préconisée et commencée par l'archevêque de Saint-Paul. On n'a guère réussi.

Mgr Ireland fut approuvé à Rome et un décret de la S. Congrégation de la Propagande maintint le système établi à Faribault et à Stillwater.

Loin de respecter cette décision du Saint-Siège, les catholiques de l'école de la " Vérité " aux Etats-Unis, (on en trouve partout) continuèrent l'agitation. Pendant que M. Tardivel malmenait Mgr Ireland dans sa gazette, l'archevêque de New-York, Mgr Corrigan, interdisait l'abbé McGlynn.

C'est à la suite de ces démêlés que Léon XIII, pour rétablir la paix religieuse aux Etats-Unis, délégua Mgr Satolli en Amérique avec pleins pouvoirs.

C'est ici que la véracité de M. Tardivel se trouve en intéressante posture.

" Mgr Satolli, délégué apostolique, arriva en Amérique, dit-il : ayant réuni les archevêques des Etats-Unis à New-York, il leur soumit une série de quatorze propositions. Ces propositions furent livrées, mal à propos, à la publicité (ineffable Tardivel !). Elles augmentèrent grandement le trouble des esprits, car les partisans de la sécularisation (ou laïcisation) des éco-

les catholiques les interprétèrent dans un sens favorable à leur thèse et contre la discipline traditionnelle de l'Eglise.

" 70 " Alors " le Saint-Père interrogea directement et séparément chacun des archevêques des Etats-Unis sur la brûlante question scolaire.

" 80 A la suite de cette consultation, le Saint-Père dirima le débat par une lettre apostolique, en date du 30 mai 1893. Dans cette lettre, Sa Sainteté déclare que l'on doit observer fidèlement les décrets des Conciles de Baltimore touchant les écoles paroissiales.

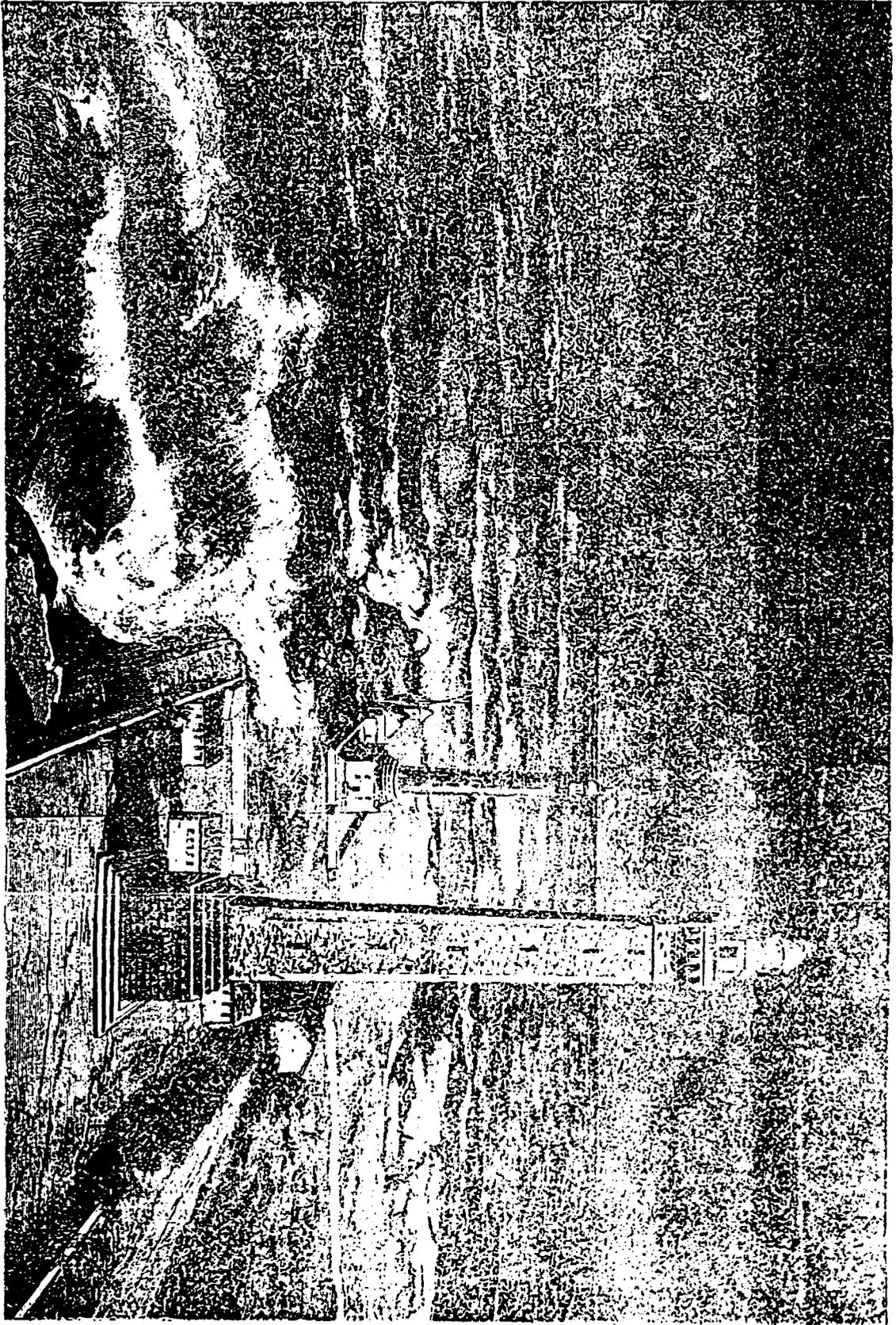
" 90 Cette lettre apostolique mit fin au débat. Il ne fut plus question de généraliser le plan de Faribault, c'est-à-dire de séculariser les écoles catholiques et d'en faire des écoles publiques et neutres."

La vérité, la voici : C'est la résistance compacte offerte aux vues de Rome par l'épiscopat américain qui arracha au pape la lettre apostolique dont parle M. Tardivel. Et encore, cette lettre, qui a satisfait les gens de la " Vérité," n'a-t-elle infligé en aucune façon de blâme à Mgr Ireland pour son acte audacieux et si patriotique à la fois. Sans cela, comment aurait-il pu écrire, le 9 septembre 1893, trois mois après la " décision finale " venue de Rome, sans encourir la disgrâce de LÉON XIII, " qu'il s'occupait dans le moment d'étendre à d'autres paroisses de son diocèse le système déjà établi à Faribault " ? Si donc le pape ne condamnait point formellement le plan adopté par l'archevêque de Saint-Paul, c'est qu'il ne l'avait point juger mauvais, au contraire. Ainsi, puisque le système était bon dans le diocèse de Saint-Paul, il devait et il doit l'être également partout ailleurs, s'il est vrai, comme a dit un jour M. Tardivel lui-même que la vérité ne saurait varier avec les climats, avec les lieux et les mœurs des populations qui l'habitent.

Que M. Tardivel sorte de là, s'il le peut.

Mais revenons à Mgr Satolli et à sa mission auprès de l'épiscopat américain.

Et-il raisonnable de penser que Sa Sainteté LÉON XIII ait délégué en Amérique Mgr Satolli pour une mission aussi importante et aussi pleine de difficultés que celle dont





Musulmans en prières

elle le chargeait, sans lui donner pour se guider des instructions précises? Nous ne croyons par que M. Tardivel pense autrement.

C'est donc fort de l'appui du pape que Mgr Satolli se présenta devant la conférence les archevêques réunis à New-York en 1892. Le délégué était précédé d'une grande réputation de savant théologien et de brillant orateur. Les archevêques lui firent donc bon accueil.

Mgr Satolli prit le parole en latin. Il annonça qu'il venait de la part de Sa Sainteté en qualité de délégué apostolique muni de pleins pouvoirs pour régler tous les différends et établir une cour suprême ecclésiastique. Le coup était porté droit. Ces paroles glacèrent la docte assemblée. Les mentons carrés des prélats irlando-américains se renfrognèrent et il devint évident que le délégué allait se heurter à une résistance opiniâtre. C'est ce qui arriva en effet.

Mgr Satolli donna ensuite lecture d'un projet qu'il avait préparé contenant quatorze propositions qu'il demanda aux archevêques de signer par régler d'un trait de plume la question scolaire. Mgr Satolli se flattait que sa qualité de légat muni de pleins pouvoirs pouvait l'autoriser à demander l'adoption d'une mesure préalablement approuvée par le pape, sans accorder de discussion. Il se trompait. Les archevêques refusèrent net. Ils ne voulurent rien signer. Mgr Ireland seul signa. Le cardinal Gibbons supplia les archevêques de ne pas rejeter le projet et de l'accepter sans le signer. C'était un compromis que le délégué était disposé à accepter, mais les archevêques déclarèrent qu'ils ne pouvaient accepter les propositions du délégué, et ils apposèrent sur le document, au lieu du mot "accepta," le mot "perpensa" (suspendu jusqu'à plus ample délibération).

Les archevêques confirmèrent alors les résolutions adoptées à Baltimore, affirmant le droit des catholiques à des écoles séparées.

Ainsi, le pape LÉON XIII était disposé à seconder la politique libérale de Mgr Ireland, toujours en honneur dans le diocèse

de Saint-Paul, mais l'attitude hostile des évêques américains l'en empêcha. Qui eut pu prévoir à quelle fâcheuses conséquences aurait mené une action énergique du Saint-Siège à l'encontre des volontés de l'épiscopat des Etats-Unis? LÉON XIII céda à demi, mais tout en approuvant les décrets des Consiles de Baltimore, il laissa à Mgr Ireland la faculté d'étendre dans son diocèse le système inauguré par lui à Fairbault. Cependant pour éviter de nouvelles complications il a établi définitivement à Washington une délégation apostolique.

En bien, nous nous trompons fort ou l'épiscopat canadien essaye en ce moment auprès du bon Vieillard du Vateian et des Congrégations romaines la même tactique qui a réussi à l'épiscopat américain.

Seulement, il y aura des plumes en l'air.

Nous referons le 23 juin! Mais nous préférons qu'on épargnât à notre jeune pays ces commotions qui, si elles trempent les énergies et raffermissent les caractères, n'en portent pas moins préjudice aux intérêts toujours chers de la religion, de l'ordre et de la prospérité nationale.

P. S. Nous donnerons, la semaine prochaine, le discours de Mgr Satolli sur la question scolaire en Amérique qui expose sans ambiguité les vues et les volontés du Saint-Siège à ce sujet.

Livres, Journaux, Etc.

"Le Samedi", numéro du 13 novembre. — Frontispice, Les bulles de savon; Bouquet de pensées; Emaux et Camées; La Bouche et l'Oreille, poésie par G. Nadaud; Instantanés parisiens; Grisaille, par J. Richepin; Scène de la vie réelle, Gyp; Chronique universelle illustrée, Louis Perron; Gravures: Vue intérieure du tunnel; Le railway aérien; Ecole publique supérieure à Galveston; Couvent des Ursulines, à Galveston. La dernière farce de Vagnol, Eugène Dreveton; Anecdotes, bons mots, etc., 30 gravures.

Feuilleton: Le Saltimbanque. Musique: Messidor, scène de ballet.

L'ILE DE FEU

L'île de feu

PAR

CAMILLE DEBANS

Le petit fort de Salem au Brésil, est situé sur la rive droite du fleuve des Amazones, presque en face de Para, à quelques lieues de la mer. C'est bien le plus ennuyeux séjour du monde, si l'on en croit le récit des voyageurs ; et dom Louis Vagaërt devenait le plus spleenétique officier de l'armée brésilienne depuis qu'il en était sous-gouverneur.

La garnison se composait à peine d'une centaine de soldats. Sous les murs de la citadelle végétait un pauvre village abritant une centaine de nègres des deux sexes auxquels venaient se mêler, de temps à autre, quelques Indiens naguère anthropophages, qui vendaient là le produit de leurs chasses. Du reste, pas une face intelligente dans toute cette colonie, pas une face blanche à cinq lieues à la ronde. Le gouverneur en premier était marié, à la vérité, mais c'était un gouverneur platonique, qui administrait de loin.

Dom Louis Vagaërt se trouvait donc maître absolu du fort. Il remplissait, outre les fonctions de sous-gouverneur, celles de magistrat, et rendait la justice sans appel. De plus, on le considérait comme officier de l'Etat civil, et le curé du lieu l'avait prié plus d'une fois de sonner les cloches et de lui servir la messe, ce à quoi il s'était prêté de fort bonne grâce.

Pour combattre l'ennui donc Louis avait, dans les premiers jours, consacré tout son temps à la chasse. Quand il eût dans sa chambre à coucher un tapis fait avec la peau de vingt tigres tués par lui, le pauvre sous-gouverneur dut se déclarer à lui-même que les jaguars, morts ou vivants, ne l'amusaient plus. Il s'attaqua aux Caïmous. Les caïmans ne parvinrent pas à le désennuyer.

Alors il se figura que la chasse aux serpents lui procurerait les distractions tant désirés, et, s'armant d'un flacon d'ammoniaque, il se mit à la recherche des serpents à sonnettes, des serpents lianes et de tous les autres reptiles souvent dangereux.

Il en fit une collection superbe. On disait même qu'on pouvait voir dans son cabinet une gracieuse jardinière venue de Paris, dans laquelle une cinquantaine de fleurs spéciales servaient de résidence à cinquante serpents-coraïl vivants. Le serpent-coraïl est bien le charmant reptile du monde. D'un rouge vif, long tout au plus comme le porte-plume que je tiens dans mes doigts, il habite le calice des fleurs, d'où il s'élance volontiers sur les hommes, auxquels sa morsure donne la mort en moins de temps qu'il n'en faut à un savant pour prendre une prise.

Or il arriva qu'un jour, Pedro Bacao, simple soldat, et Joao, sergent, formèrent ensemble le projet d'aller s'assurer par eux-mêmes si vraiment ce qu'on disait était exact. Ils entrèrent par la fenêtre dans le fameux cabinet, et, curieusement, cherchèrent des yeux la jardinière. Elle était placée contre la muraille, en face de la porte. Les deux soldats s'approchèrent : Pedro tremblant, Joao agitant d'un air insouciant une petite baguette de liane qu'il tenait à la main. C'était un spectacle admirable que celui qui souffrit à eux. Presque dans chaque fleur, un serpent-coraïl était roulé sur lui-même et semblait se nourrir de parfums. Quatre ou cinq oiseaux-mouches voltigeaient autour de la jardinière et par intervalles l'un des reptiles, fatigué de ce bruissement d'ailes, prenait son élan et bondissait vers l'oiseau, qu'il n'atteignait jamais.

Tout-à-coup la figure de Joao prit une expression de malice sinistre, choisissant l'instant au Pedro, un peu rassuré, s'approchait de la jardinière pour mieux voir, le sergent—par plaisanterie—glissa sa baguette entre les tiges des plantes sur lesquelles dormaient ces effroyables bêtes, et, par un tiger mouvement, il donna à sa flexible liane une impulsion pleine de secousses qui ébranla ce receptacle de morts subites

Prompt comme la pensée, Joao alors se sauva par la fenêtre. Cent petits sifflements aigus retentirent aux oreilles de Pedro, qui songea à fuir, lui aussi ; mais, à peine arrivé dans la cour, il s'affaissa. Son frère, qui montait la garde à la porte du sous-gouverneur, jeta son fusil pour lui porter secours. Il n'était plus temps, cinq ou six reptiles l'avaient mordu. Il devint noir et eut à peine la force de dire ce qui était arrivé.

Alfonsa Baçao, le père du mort, se pencha sur le cadavre, l'embrassa au front, puis, se relevant, il alla ramasser son fusil, l'arma ; on entendit un coup de feu, et le sergent Joao tomba, foudroyé.

Quelques instants après, le sous-gouverneur, en rentrant au fort, apprit ce qui s'était passé, fit arrêter le soldat Alfonsa, et annonça que le lendemain un conseil de guerre jugerait le meurtrier. Celui-ci, en effet, fut amené vingt-quatre heures après devant dom Luiz Vagaërt ; et comme le sous-gouverneur s'ennuyait ce jour-là un peu plus que de coutume, il prononça d'un ton parfaitement calme une condamnation à mort.

L'exécution devait avoir lieu le lendemain jeudi, 16 septembre 183...

II

Depuis que le fort et le village existaient, aucune condamnation capitale n'avait été prononcée, soit contre un des habitants, soit contre un des soldats de la garnison.

Ce fut donc un événement, et le sous-gouverneur, qui, sans aucun doute, avait jugé Alfonso Baçao en son âme et conscience, ne fat pas éloigné de penser que cela le distrairait un peu. Il y avait foule sur les remparts le jeudi, à neuf heures du matin. Le mot foule est peut-être ambitieux ; mais tout est relatif, et puisque la population entière de Salem était là, il serait ridicule de se rappeler que cent hommes chez nous ne font pas un rassemblement.

Toute la garnison était sous les armes. Le sous-gouverneur, à cheval, devait présider à l'exécution, et pendant qu'un piquet de douze hommes allait chercher le condamné, dom Luiz

Vagaërt se mit à la tête de sa troupe, qui vint militairement se ranger en carré sur le lieu du supplice.

(A suivre)

POUR LES BAINNEUSES

—o—



Mesdames,

La saison des bains en plein air est passée. La vague est devenue insupportablement froide, et vous êtes réduites à prendre vos douches dans la chambre. L'anneau déluge à jets concentriques de Kelly, vous permettra cette toilette sans les inconvénients qu'elle présentait auparavant. Grâce à cet appareil, vos cheveux ne seront pas mouillés ; vous n'éclabousserez ni les murs, ni le parquet. L'anneau déluge avec tube en caoutchouc, complet : \$2. Pour recevoir franco, ajouter 25 cents.

Fabriqué par Ths. Kelly, Bros, 210 Madison Street, Chicago. Dépositaire au Canada, W. Gascon, St-Jérôme.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

MM. HAMEL & VERRET, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis. C'est à eux seuls qu'il faut s'adresser pour toutes affaires concernant les abonnements, les annonces, etc.

Publié par W. Gascon et imprimé à l'Imprimerie Commerciale, à St-Jérôme, P. Q.



L'ÎLE DE FEU — Cent petits sifflements aigus retentirent
aux oreilles de Pedro. (p. 8, col. 2)

LE MEURTRE DE RAWDON

Dans toute cette lamentable affaire de Rawdon, il est un personnage remuant qui s'est constamment tenu à la hauteur de sa réputation d'exagéré, d'extravagant. Ce personnage, qui n'est autre que le curé de ce lieu, a eu, après la catastrophe, des mouvements et des paroles à la Père Olivier. Il a appelé les malédictions du ciel sur tout ce que sa rage a pu atteindre : les jeunes gens qui s'amuse dans la maison de leur parents, sous les yeux de ceux-ci, les parents eux-mêmes, les danseurs, les danseuses, et jusqu'aux joueurs de violons. Mais, M. l'abbé a oublié que ces imprécations ne font plus d'effet aujourd'hui que sur les commères et sur les enfants. Il n'entrera dans la tête de personne qu'on devient criminel en se divertissant honnêtement.

Ah ! nous comprenons l'exaspération de l'abbé Baillargé, lui qui occupe une partie du temps qu'il doit consacrer à l'évangélisation de ses paroissiens, à déblatérer dans les gazettes à sa dévotion contre ce qu'il appelle la mauvaise presse. Lui qui dénonce les écoles nationales comme des pépinières de criminels. Il s'expliquerait la chose, si le fratricide était sorti d'une école du gouvernement, ou avait été adonné à la lecture du « Réveil », de l'ancienne « Patrie », de l'ÉGALITÉ, ou autre journaux qui osent regimber sous la férule cléricale. Mais rien de tout cela. Le meurtrier et sa famille habitent la propre paroisse du fougueux abbé dont ils fréquentaient l'église assidûment. Nulty n'a pas puisé ses mauvais principes aux écoles publiques ; il n'a jamais lu les mauvais journaux qui viennent d'être mentionnés : il ne sait pas lire ! D'ailleurs, ni le « Réveil », ni le « Soleil », ni « l'ÉGALITÉ » ne pénètrent dans Rawdon. Monsieur le curé serait là pour s'y opposer, du reste.

L'abbé Baillargé, qui prêche que tout va bien quand ses supérieurs ont la direction de l'enseignement public, est atterré, humilié par ce crime effroyable perpétré presque sous ses fenêtres. Il l'a déclaré lui-même : « J'ai honte,

a-t-il dit, d'être à la tête d'une paroisse où se puisse commettre un tel forfait. »

C'est une leçon pour vous, monsieur l'abbé, et pour ceux qui vous approuvent. Nous l'eussions voulu moins rude. Mais, telle qu'elle est, elle vous forcera, sans doute, à réfléchir qu'il ne faut point mépriser les hommes qui voudraient qu'on moralisât le peuple par l'instruction. Vous avez toujours dénoncé violemment les partisans de l'instruction gratuite et obligatoire, les vouant aux gémonies comme des hommes dangereux qui désirent la ruine de la famille et de la vertu. Croyez-vous qu'on pourrait, avec quelque raison aujourd'hui, vous appliquer le même raisonnement, à l'inverse, vous qui aimeriez mieux laisser croupir de compagnie le vice avec l'ignorance, plutôt que voir enlever au clergé le contrôle de l'instruction public ?

HOPS-d'OEUVRE

M. Tardivel reprend M. Moffet qui a dit « Borée et Phébus » au lieu de « Phébus et Borée. »

Escobar, va !

Pour l'amour de Dieu, qu'on n'imprime plus cet affreux mot : « électrocuté ». Pourquoi ne pas dire « tué par un courant électrique, » ou simplement, « foudroyé, » ce qui serait français, au moins, et pas du tout grotesque comme « électrocuté » qui est d'invention purement canayenne.

La « Patrie » a eu tort de ne point publier les dernières lettres de M. Roehon, inspecteur d'écoles au Manitoba, en réponse aux violentes épîtres de l'abbé Cherrier. Dans l'intérêt de la vérité et en justice pour M. Roehon, honteusement maltraité, l'organe de M. Tarte aurait dû donner connaissance au public de ces lettres. Celui-ci est en droit de connaître les faits et gestes des agitateurs de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Us et coutumes du bon pays de France

V

Nous voici à Amiens, la *Samarobriva* et l'*Ambiani* des Anciens. La ville est belle; passons-y quelques heures: elle en vaut la peine; ensuite, nous parcourons les campagnes picardes, qui méritent bien notre visite, croyez-le.

La cathédrale, monument précieux de l'art gothique, suffirait à elle seule à rendre Amiens célèbre si la ville n'avait eu l'insigne honneur de voir maître dans ses murs l'orateur Pierre l'Hermitte, l'érudit Du Cange, le lexicologue Voiture, le charmant poète Gresset auteur du mignon *Vert-vert*, le grammairien Wailly, le littérateur Laclos, l'historien Gaillard, le général d'artillerie Gribauval, le savant jésuite Legrand d'Aussy, l'astronome Delambre, le philologue Génin et l'entomologiste Déjean. Cette longue énumération de noms d'hommes célèbres prouve que si le Picard ne possède pas à un si haut degré la rouerie commerciale de son voisin, le Normand *aux doigts crochus*, en revanche, ne lui cède-t-il rien comme esprit artistique, littéraire et philosophique.

Le plus grand titre de gloire de la Picardie en général, et d'Amiens en particulier, est d'avoir été en quelque sorte le berceau de la langue française moderne: le patois que parlent encore de nos jours les paysans picards est le même qui était en usage à la cour des rois de France, vers le X^{ème} siècle; et c'est aussi celui qui devait prévaloir sur les autres dialectes formés par les langues d'Oc et d'Oïl. Une petite incursion sur le domaine de la linguistique ne serait peut-être pas déplacée ici; mais le cadre très restreint dans lequel nous nous mouvons ne nous y autorise pas, tout au plus pouvons-nous ouvrir une parenthèse qui nous permette de donner quelques renseignements sur cette transformation de l'antique patois picard en vieux français.

Disons d'abord combien nous avons été peiné de voir avec quelle désinvolture, quelle indifférence, voire même quel dédain, était traitée par *certaines gens*, en Canada, notre belle langue française, qui restera pourtant l'impérissable monument de notre gloire nationale. Fils ingrats d'une patrie depuis longtemps absente, oublieux d'une origine dont ils devraient

être fiers, traîtres à leur sang, menteurs à leur langue, à leurs mœurs, ces gens-là feignent d'ignorer ce qu'ils sont et d'où ils viennent! L'amour qu'ils devraient porter à leur mère-patrie s'est changée en une haine stupide et jalouse, haine que ne saurait légitimer l'abandon dans lequel fut laissé ce malheureux pays par un vieux roi insouciant et "fétart". Ah! ils font chèrement payer aujourd'hui à leurs descendants le malheur de nos pauvres grands-pères, coupables de s'être laissé gouverner par un despote dont l'absolutisme fut toujours protégé par l'autel! Couchés à plat ventre aux pieds du vainqueur qu'ils admirent, ils vont jusqu'à proclamer, publiquement, que les entrailles de la mère qui les a conçus ne sauraient produire aujourd'hui que des fruits secs, éphémères et veules; que la race est anémiée, appauvrie, épuisée jusqu'à la moelle, et que, en tout cas, elle ne peut avoir la valeur de celle d'*a cote*: cette dernière étant faite pour commander et la leur pour obéir! Dieu merci! et pour notre honneur à tous, de pareils cancres sont rares; mais, hélas! nous ne sommes que trop convaincu de l'existence de ces monstres. Pour ces êtres hybrides, la France n'est plus qu'une barbare farouche dont le flambeau civilisateur offusque les orbes de leurs yeux de hibou; et la langue des Pascal, des Bossuet, des Racine, des Voltaire, des Rousseau, des Chateaubriand, des Lamartine, des Victor Hugo, n'est plus qu'un ignoble jargon, lorsque comparée à l'idiome anglo-saxon-normand! Reconnaissons que les Anglais, qui portent si haut le patriotisme et la fierté de leur race, sont les premiers à stigmatiser un pareil avilissement; et, certes! ils ne se gênent guère pour décerner à ces renégats l'épithète de *chiens batards*. Mais, redisons-le encore, le nombre de ces crétins tend à diminuer de jour en jour, et l'heure n'est peut-être pas éloignée où tous les Canadiens-français, sans distinction d'opinion, et vivant en confraternité avec leurs frères du Nord, ne se lamenteront plus de voir un des leurs, choisi par les deux grandes races que la destinée a unies, présider comme chef suprême, aux immenses intérêts généraux du pays; et faisons des vœux pour que les quelques "dégénérés" qui nous restent ressentent à l'avenir moins de honte, d'avoir eu pour *grand'maman* une brave et généreuse nation, sans rivale dans les Arts, les Sciences et les Lettres.

Mais revenons à notre vieux patois picard.

N'allons pas croire que la langue de nos aïeux s'est faite et affirmée en un jour, non; l'enfantement fut long et pénible: jusque vers

le milieu du XI^{ème} siècle, la langue romane, issue du celtique et du latin populaire, domine à peu près partout ; bientôt elle se divisa en deux grands tronçons : *oïl* pour le Nord, et *oc* pour le midi ; ces derniers ne tardèrent pas à se fondre eux-mêmes en différents dialectes, qui furent : le provençal, le dauphinois, le limosin, l'auvergnat, le gascon, pour la langue d'oc ; et le bourguignon, le normand, le picard, pour la langue d'oïl ; c'est à ce dernier, le picard, à qui devait revenir l'insigne honneur de former le premier noyau de notre langue nationale ; ce dialecte, parlé dans toute la Picardie et une partie de l'Île-de-France, ne tardait pas à devenir le langage des gens bien élevés et, partant, de la cour ; travaillé par les littérateurs de l'époque, s'enrichissant chaque jour de mots nouveaux, il finit même par oublier son origine en prenant le nom de « français » ; le vieux picard fut relégué par ce fils dédaigneux au rang subalterne de patois.

Déjà au XII^{ème} siècle, il n'était plus permis de s'exprimer autrement qu'en français. Les riches seigneurs qui se rendaient du fond de leur province pour venir rendre hommage au roi, durent se plier à cet usage de la cour. Quènes de Béthune, poète distingué de l'époque, pour ne pas s'y être conformé, en éprouva grande mésaventure : Philippe-Auguste ayant manifesté le désir d'entendre quelques-uns de ses vers, le poète se mit à lire une poésie, très intelligible pour ses auditeurs, mais empreinte d'un fort cachet picard. Toute la cour le raila ; ce qui lui causa grand dépit, témoin la chanson qu'il laissa, et que nous cite Larousse :

- « Mon langage ont blamé li François
- « Et mes chansons, oyant les Champenois,
- « Et la comtesse encoir, dont plus me poise
(*me pese.*)
- « La roïne ne fit pas que courtoise
- « Qui me reprist, elle et ses fiex li rois
- « Encoir ne soit ma parole françoise
- « Si la puet-on bien entendre en françois
- « Me cil ne sont bien appris ne courtois
- « Qui m'ont repris, si j'ai dit mots d'Artois
- « Car je ne fus pas norriz à Pontoise. »

Là, doivent se borner nos citations. Nous avons voulu mettre nos voyageurs en garde contre l'indignation qu'ils pourraient ressentir en s'entendant écorcher les oreilles par le patois des environs d'Amiens, celui-là a droit à tout notre respect : il a été le premier bégayement de cette belle et éloquente fille qu'on appelle la langue française. A présent, quittons la ville : nous y reviendrons plus tard : là bas,

sur les bords de la Somme, des fermiers attendent notre visite.

Nous voici en plein pays agricole ; quelques cheminées d'usine fument bien, ça et là, mais elles se font rares ; ce sont des fabriques de sucre qu'alimentent les champs de betteraves que nous traversons. Les pommiers et les poiriers qui croissent en plein champ nous avertissent que nous avons dit adieu au pays de la bière. Ici, l'habitant boit du cidre ; il parle plus vite que son frère du nord et sa mine est plus éveillée. La terre est moins *argileuse* que celle de la Flandre, elle donne néanmoins de très belles récoltes de blé et de foin ; les plantes oléagineuses y réussissent ; mais c'est sur l'élevage des moutons que le Picard compte le plus pour s'enrichir. Les fermes sont plus importantes que dans le nord, les domestiques du fermier plus nombreux. On remarque dans ce pays même esprit d'économie, même frugalité dans l'alimentation, même rusticité dans le costume, et même simplicité dans les mœurs.

Il y a en Picardie un personnage à peu près inconnu chez les Flamands ; nous avons nommé le berger ; ses gages atteignent jusqu'au chiffre de 5100 ; mais aussi, quelle vie ! les trois quarts de son existence se passent dans les champs avec ses moutons ; une petite voiture à deux roues, qu'il traîne lui-même à travers les guérêts, le suit dans toutes ses pérégrinations ; elle contient, outre son fusil et ses hardes, deux bottes de paille, lesquelles lui servent de couche la nuit. Aidé de ses chiens, race de matins à longs poils et d'une grande valeur, il parque son troupeau en de ça de petites barrières portatives ; et les animaux, serrés les uns contre les autres, quelquefois au nombre de mille individus, gratifient le sol d'un engrais abondant et précieux ; le lendemain, les petites barrières sont transportées plus loin jusqu'à ce que le champ soit complètement fumé. Le berger ne rentre guère son troupeau avant décembre pour hiverner pendant les trois mois de la mauvaise saison. Il doit savoir tondre ses animaux et connaître toutes les maladies qui pourraient s'abattre sur eux.

ALPHONSE LOUIS LALLY

(Reproduction interdite)

LE SAMEDI Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuilletons. Paraît chaque semaine. 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

Non contente d'imiter la "Patrie" et d'encadrer, comme elle, les "fadaises" de l'abbé Bailly, la "Presse", allant au devant de l'impatience publique, donne enfin, la première, le portrait du célèbre abbé.

Hourrah pour la "Presse"!

Cette fois, la "Patrie" est encore battue et bien battue!

NOUVEAU FEUILLETON

Littéraire mouvementé, d'un intérêt captivant, tel est l'ouvrage :

L'île de feu

PAR

CAMILLE DEBANS

dont nous commençons la publication avec le présent numéro.

La lecture de ces pages aussi bien écrites que merveilleusement imaginées sera recherchée et aimée par tous, nous en sommes certains.

Que l'on se procure tous les numéros de cette attrayante histoire

MASSERRO & Cie

Marchandises Seches, &c. « + »

Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché,

.....ST-JEROME.

COUPON-PRIME

❖ **L'Egalite** ❖

C'est une bonne nouvelle

Tout individu frappé par la maladie regarde instinctivement autour de lui pour trouver un soulagement. Ce soulagement tant désiré peut enfin être obtenu en faisant usage des fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot qui ne sont composés que de racines et qui guérissent infailliblement toutes les maladies quelles qu'elles soient. Il n'est pas nécessaire de se rendre à Québec pour se les procurer, car en écrivant à l'adresse ci-dessous, on reçoit tout ce qu'il faut pour se guérir. N'hésitez donc plus, vous tous qui souffrez, mettez un terme à vos douleurs. Si vous ignorez quo votre maladie soit guérissable, écrivez tout de même et vous recevrez une réponse. Adressez bien à

J. E. P. RACICOT

25, rue St-Joseph, St-Roch,

QUEBEC

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉROME

Publié par W. Gascon et imprimé à l'Imprimerie Commerciale, à St-Jérôme, P. Q.

L'EGALITE

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE.....	\$6,000,000
FONDS de RESERVE.....	\$3,000,000

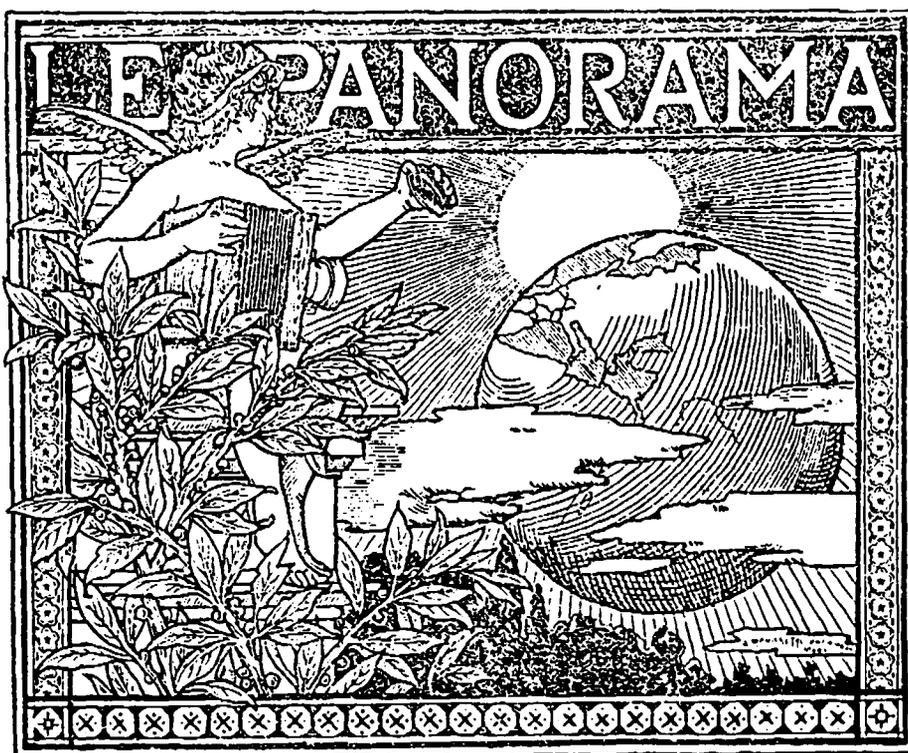
G. HAGUE,	Gérant-général.
THOMAS FYSHE,	Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN,	Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.
Change Anglais et Américain acheté et vendu.
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
cultivateurs.
Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.
Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIÈRE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35